

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1147

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 45

À l'alinéa 47, substituer aux mots :

« ayant statué sur la responsabilité »

les mots :

« sur la responsabilité rendu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.